



Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

3^e ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Lantier sera en 2027, en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant:

Municipalité de Lantier
118, croissant des Trois-Lacs
Lantier, J0T 1V0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau municipal;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #381-2022 de la MRC des Laurentides et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

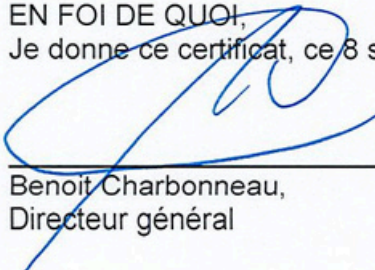
**DONNÉ à Lantier ce huitième jour de septembre
de l'an deux mille vingt-six.**


Benoit Charbonneau,
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Benoit Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Lantier, atteste que j'ai publié une copie de l'avis public ci-contre le 8 septembre 2026, en publiant sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur le tableau d'affichage situé à l'accueil de l'hôtel de ville en conformité avec le règlement 195-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics entre 8h00 et 17h00.

EN FOI DE QUOI,
Je donne ce certificat, ce 8 septembre 2026.


Benoit Charbonneau,
Directeur général